

Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

S/16752 20 septembre 1984 FRANCAIS ORIGINAL: ANGLAIS

LETTRE DATE DU 20 SEPTEMBRE 1984, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE PRESIDENT DU COMFTE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID

Le Comité spécial contre l'<u>apartheid</u> est extrêmement préoccupé par la sécurité de six dirigeants sud-africains qui ont trouvé refuge au Consulat général du Royaume-Uni à Durban.

MM. Archie Gumede, M. J. Naidoo, George Sewpershad, Mewa Ramgobin, Billy Mair et Paul Joseph sont des dirigeants respectés du <u>United Democratic Front</u> et du <u>Natal Indian Congress</u>. Cinq d'entre eux ont été détenus arbitrairement pour s'être opposés à la nouvelle "constitution" raciste, qui a été rejetée par la majorité écrasante de la population noire d'Afrique du Sud et répudiée par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Le régime de Pretoria cependant a cherché à les arrêter à nouveau, alors même que ses tribunaux avaient considéré le mandat d'arrêt comme non valide.

On se souviendra que le Conseil de sécurité a déclaré que la "constitution" en question était contraire aux principes de la Charte des Nations Unies et qu'elle était "nulle et non avenue". Le Conseil a prié instamment tous les gouvernements et organisations de ne pas reconnaître les résultats des prétendues "élections" organisées en vertu de ladite "constitution" et d'aider la population opprimée d'Afrique du Sud dans sa lutte légitime pour une société démocratique et non raciale.

Les six dirigeants ont apporté une contribution importante aux objectifs de l'Organisation des Nations Unies par leur opposition à la nouvelle "constitution" raciste et de fait par la lutte qu'ils ont menée et les sacrifices qu'ils ont consentis leur vie durant pour une société non raciale. Ils sont recherchés par un régime qui a perdu toute légitimité en poursuivant sa politique criminelle. La communauté internationale ne peut donc se soustraire à l'obligation de protéger ces six dirigeants et tous les autres opposants à l'apartheid.

Au nom du Comité spécial, je vous prie instamment d'user de vos bons offices pour assurer la sécurité et la liberté de ces six dirigeants.

Le Président du Comité spécial contre l'apartheid,

(Signé) J. N. GARBA